

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2016/37

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	32

L'An deux mille seize et le mardi 26 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 19 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ, et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, BARRAQUE, TOUTU et MOULAT.

Présent suppléant : M. CAILLEAUX.

M. CASAUBON donne procuration à M. MARTIN
M. BOUTONNET donne procuration à M. GOMEZ
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : M. MASONNAVE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – 1^{ère} TRANCHE

RAPPORTEUR : FERNAND MARTIN, 1^{ER} VICE-PRESIDENT

Il est exposé aux membres du Conseil communautaires les différents dossiers de demande de subventions pour l'année 2016, présentés par les associations. La somme totale inscrite sur le BP 2016 s'élève à 130 623 €.

Il est proposé d'attribuer la première tranche répartie comme suit :

- Relais des Deux Gaves **62 348 €**
- Mission Locale Jeunes des Territoires de Mourenx, Oloron, Orthez.... **13 275 €**
- Ecole de Musique de la Vallée d'Ossau **26 000 €**
- Association de Développement de l'Apiculture en Aquitaine **1 500 €**

Le rapport entendu,

Le conseil Communautaire, à l'unanimité.

ATTRIBUE et **VERSE** les subventions aux associations, comme indiqué ci-dessus,

PRECISE que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016 de la Communauté de Communes,

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce projet.

REÇU

le 27 AVR. 2016

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Pour le Président,
Jean-Paul CASAUBON

Et par délégation
Le 1^{er} Vice-président
Fernand MARTIN

